



**Rejoignez-nous !**

Pour en savoir plus sur les missions,  
le recrutement et les contrats des personnels  
chargés d'accompagner les élèves en situation de handicap  
et pour déposer votre candidature :

[education.gouv.fr/deveniraccompagnant](https://education.gouv.fr/deveniraccompagnant)

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**



**S'ENGAGER  
AIDER  
ACCOMPAGNER**

L'éducation nationale **recrute et forme**  
des personnels pour l'accompagnement  
d'élèves en situation de handicap.

[education.gouv.fr/deveniraccompagnant](https://education.gouv.fr/deveniraccompagnant)

## **Vous souhaitez travailler auprès d'élèves en situation de handicap ?**

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse recrute des personnels chargés d'accompagner les élèves en situation de handicap à l'école, au collège ou au lycée.

**Une formation de 60 heures pour accueillir et suivre au mieux la scolarité de ces élèves** est assurée par le ministère.

## **Exercer un métier qui a du sens**

En apportant une aide humaine et pratique aux élèves en situation de handicap, **vous leur permettrez de suivre leur scolarité dans de bonnes conditions tout en favorisant leur autonomie.**

**Vous participerez aux différentes activités de la classe,** en relation constante avec l'enseignant, et contribuerez à l'adaptation scolaire des élèves.

**Vous prendrez part à toutes les réunions de l'équipe de suivi de scolarisation,** aux côtés du directeur d'école ou du chef d'établissement, des enseignants, du psychologue de l'éducation nationale, des professionnels de santé et des parents.

## **Contribuer au bien-être des élèves**

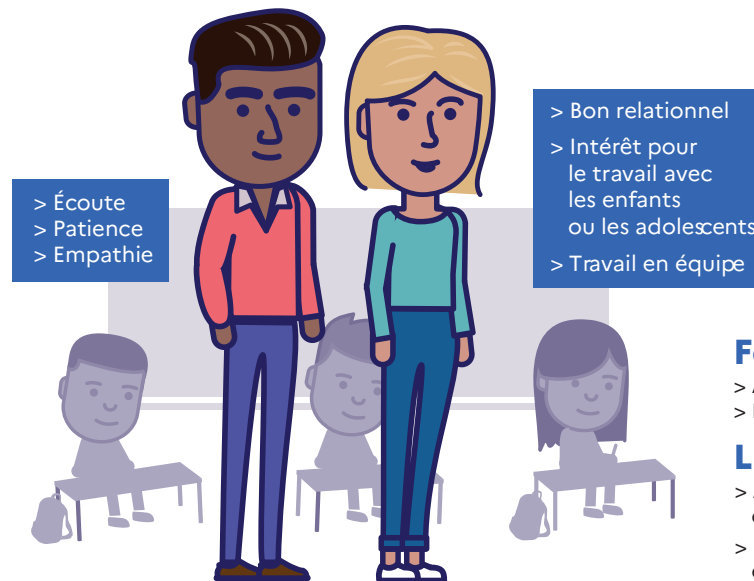
**Vous interviendrez :**

- auprès d'un ou plusieurs élèves
- à tous les niveaux de la scolarité
- en milieu scolaire ordinaire ou dans un dispositif dédié (tel que les Unités localisées pour l'inclusion scolaire – Ulis)

**Vous apporterez votre aide à des élèves de tout âge et pour tout type de besoins spécifiques** (troubles moteurs, sensoriels, psychiques ou cognitifs).

Votre écoute et votre patience permettront aux élèves de **s'épanouir et de prendre confiance en eux et en leurs capacités.**

### **Profil**



### **Formation**

- > Assurée par le ministère
- > Durée : 60 h

### **Lieux d'exercice**

- > À l'école, au collège ou au lycée
- > Dans une classe ordinaire ou un dispositif dédié